



Situation étranger avec carte de séjour espagnol

Par **costa065**, le **06/12/2015** à **12:31**

Bonjour,

Je voudrait savoir si quelqu'un pouvait m'éclairer sur la situation d'une copine a moi dans le territoire français, cette une jeune fille de 28 ans de nationalité brésilienne que est marié depuis 8 ans avec un portugais qui vit au Portugal mais il ne sont plus ensemble mais il ne se sont pas separe à cause de ses papiers. Au jour de aujourd'hui elle vit chez moi depuis un ans elle vit chez moi parce que elle nul part ou y aller, elle possède une carte de séjour (permanente) espagnol, elle a déposé tout ses papier à la préfecture en espagne pour obtenir son passeport espagnol mais il se trouver que sa prend trot de temps! On est à aller à la préfecture des alpes maritimes pour savoir se elle pouvait travailler dans le territoire français mais il nous on dit que il fallait que son mari soit dans le territoire français alor que ils se trouver au Portugal!

Ma question est il y a t'il des solution pour que elle puisse travailler en france avec sa situation actuelle?

Merci d'avance pour vos réponses!

Cordialement

Par **P.M.**, le **06/12/2015** à **19:29**

Bonjour,

A priori, la carte de séjour espagnole si elle comporte une autorisation de travail ne l'est que sur ce territoire...

Je conseillerais à l'intéressée de se rapprocher d'une structure d'aide aux étrangers...